

Avis de constitution

SOCIETE « BANEA COTE D'IVOIRE »

Siège ABIDJAN ABOBO N'DOTRE, Lot 291 BAKRO
BO23OUTE, Ilot 28

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/10/2025, et enregistrés au CEPICI le 20/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BANEA COTE D'IVOIRE »

Objet : Agroalimentaire - Laboratoire d'étude - Agro transformation - Construction - BTP - Immobilier - Mine énergie - Transport de personnes et de marchandises - Brasserie - Nutrition infantile - Approvisionnement - Industrie - Elevage - Commerce général.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens et meubles et immeubles

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous les établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux,

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ABOBO N'DOTRE, Lot 291 BAKRO
BO23OUTE, Ilot 28

Dirigeant(s) M DIABY HASSAN CHEICK YVAN MARYANO
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-05941 du 03/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74025/GTCA/RC/2025 du 03/12/2025

